

**MUNICIPALITÉ DE LAC-DU-CERF
LAC-DU-CERF
PROVINCE DE QUÉBEC**

Procès-verbal d'une séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité de Lac-du-Cerf tenue le mardi 07 juillet 2009, à la salle municipale, 15, rue Émard, Lac-du-Cerf, à compter de 19 h 00.

Sont présents et forment quorum :

Le maire : Denis Simard
et les conseillers : Michel St-Louis, Hugo Bondu, Bernard St-Louis,
Larry Boismenu, Pauline Ouimet

Carole Poirier, secrétaire-trésorière adjointe est aussi présente.

Ouverture de la session

La séance est ouverte à 19 h 00.

Résolution n° 176-07-2009
Avis de convocation

Il est proposé par la conseillère Pauline Ouimet
appuyé par le conseiller Michel St-Louis
et résolu à l'unanimité que tous les membres renoncent à l'avis de
convocation.

ADOPTÉE

Résolution n° 177-07-2009
Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par le conseiller Bernard St-Louis
appuyé par le conseiller Hugo Bondu
et résolu à l'unanimité d'accepter l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de la session;
2. Avis de convocation;
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
4. Engagement d'une secrétaire-trésorière adjointe;
5. Période de questions;
6. Clôture de la session;
7. Levée de la session.

Étant donné que tous les membres du conseil sont présents, un autre point à l'ordre du jour est ajouté à 4-b) Ville de La Prairie – Offre d'équipements pour le camion incendie autopompe.

ADOPTÉE

Résolution n° 178-07-2009

Engagement d'une secrétaire-trésorière adjointe

Le conseiller Bernard St-Louis se retire des délibérations ayant un intérêt dans la question puisque sa conjointe a postulé au poste de secrétaire-trésorière. Il est 19 h 02.

CONSIDÉRANT que le comité de sélection pour le poste de secrétaire-trésorier adjoint recommande, suite aux examens écrits et oraux, l'engagement de Madame Josée Gougeon pour exercer la fonction de secrétaire-trésorière adjointe de la Municipalité de Lac-du-Cerf;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Pauline Ouimet appuyé par le conseiller Larry Boismenu et résolu à l'unanimité d'engager Madame Josée Gougeon à titre de secrétaire-trésorière adjointe de la Municipalité de Lac-du-Cerf.

1. ENTRÉE EN FONCTION

Madame Josée Gougeon entre en fonction à titre de secrétaire-trésorière adjointe le 8 juillet 2009.

2. TEMPS DE PROBATION

La période d'essai est de six (6) mois , soit du 8 juillet 2009 au 8 janvier 2010. (art. 3.01 b de la convention collective en vigueur).

Tout ce qui a trait au traitement, congés, horaire de travail etc. est régie par la convention collective en vigueur.

ADOPTÉE

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussignée, secrétaire-trésorière adjointe de la Municipalité de Lac-du-Cerf, certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour les fins pour lesquelles les dépenses ci-dessus décrites sont projetées.

Signé à Lac-du-Cerf, 07 juillet 2009

Carole Poirier, secrétaire-trésorière adjointe.

Le conseiller Bernard St-Louis reprend place aux délibérations. Il est 19 h 05.

Résolution n° 179-07-2009

Ville de La Prairie – Offre d'équipements pour le camion incendie autopompe

CONSIDÉRANT que très bientôt la Municipalité de Lac-du-Cerf fera l'achat d'un camion incendie autopompe usagé de la Ville de La Prairie;

CONSIDÉRANT que ledit camion aura besoin d'équipements et que la Ville de la Prairie nous offre l'opportunité d'acheter le lot d'équipements présentement dans le camion incendie autopompe pour la somme de 1 515 \$;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Pauline Ouimet, appuyé le conseiller Larry Boismenu et résolu à l'unanimité d'acheter tout le lot d'équipements offert pour la somme de 1 515 \$;



SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE

INVENTAIRE 327 À VENDRE

		Prix suggéré	Prix offert
Radio-moblie (radio dans le véhicule)	1	150 \$	
Projecteur à main	1	20 \$	
Gaffes 6'	4	15\$/ch.	
Gaffes 4'	4	15\$/ch.	
Pelles	2	20 \$	
Lance perforatrice de 5'	1	50 \$	
Étrangleur à vis 2 1/2"	1	25 \$	
Marteau de caoutchouc	1	5 \$	
Division réduction 2 1/2"x1 1/2"x1 1/2"	2	25\$/ch.	
Coude 90°, 2 1/2"	1	10 \$	
Collecteur 2 x 2 1/2" à 4"	1	25 \$	
Lance 2 1/2" jet plein	2	75\$/ch.	
Lances 1 1/2" à poignée	3	75\$/ch.	
Clés à tuyau avec support	1	5 \$	
Coupe-tuyau	1	25 \$	
Rampes en aluminium	2	10\$/ch.	
piscine portative	1	50 \$	
sac pour piscine	1	Inclus	
cales de roues	2	25 \$	
Échelle 24', 2 sections	1	200 \$	
Échelle 14' à crochet	1	150 \$	
Gaffes de 6'	1	15 \$	
Pince à carrier	1	15 \$	
Lance rotative 1 1/2"	1	25 \$	
Masse de 10 lb	1	15 \$	
Coupe-boulons	1	15 \$	
Lance rotative de 2 1/2"	1	35 \$	
Étrangleur à boyau à vis	1	25 \$	

ADOPTÉE

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussignée, secrétaire-trésorière adjointe de la Municipalité de Lac-du-Cerf, certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour les fins pour lesquelles les dépenses ci-dessus décrites sont projetées.

Signé à Lac-du-Cerf, 7 juillet 2009

Carole Poirier, secrétaire-trésorière adjointe.

Période de questions

Aucune question.

Résolution n° 180-07-2009
Clôture et levée de la session

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par le conseiller Bernard St-Louis appuyé par la conseillère Pauline Ouimet et résolu à l'unanimité de lever la séance à 19 h10.

ADOPTÉE

Denis Simard,
Maire

Carole Poirier,
Secrétaire-trésorière adjointe